

31 Janvier, grève nationale de la fonction publique



Appel de l'intersyndicale éducation des Bouches-du-Rhône : Tou-te-s en grève pour l'emploi public, pour nos salaires.

La Fonction publique et les services publics sont indispensables pour tous les citoyens. Or, la situation s'est dégradée ces dernières années pour les personnels comme pour les usagers. Il est urgent et indispensable maintenant de changer de cap ! Et la crise ne peut pas servir de prétexte pour ne pas répondre aux légitimes revendications des agents publics.

Bien que le secteur de l'éducation ait été relativement préservé au budget 2013 (essentiellement du fait de redéploiement de moyens depuis d'autres ministères), après des années de suppressions d'emplois, les problèmes restent entiers. La précarité n'a pas reculé, les conditions de travail se sont considérablement dégradées sous les injonctions d'une administration toujours plus directive.

Le projet de Loi d'Orientation manque singulièrement d'ambition. Il n'aborde pas la question des personnels. Ce projet ne tourne que très insuffisamment le dos aux régressions induites par la précédente loi d'orientation Fillon en 2005 alors que c'est d'une vraie rupture avec les politiques antérieures dont l'École a besoin aujourd'hui pour assurer la réussite de tous les élèves, de la maternelle au lycée.

Dans le 1er degré, l'indispensable reconstruction des RASED est absente, les dispositifs d'évaluation destinés au "pilottage" ne sont pas remis en cause, la direction d'école n'est qu'à peine abordée, l'avenir de l'éducation prioritaire est très flou...

Dans le second degré, Il faut en finir avec l'idée d'une scolarité obligatoire école-collège ayant pour objectif essentiel l'obtention d'un socle minimum et de l'autre d'une scolarité longue du lycée à l'enseignement supérieur selon le schéma bac -3 bac +3. La réforme des lycées conduite en 2005 par le gouvernement Fillon n'est pas remise en cause. La mise sous double tutelle État-Région des personnels de l'orientation, le transfert des centres d'information et d'orientation aux Régions ou l'abandon de la maîtrise de l'État sur la carte des formations professionnelles et technologiques vont mettre à mal l'unité du second degré et fragiliser les personnels.

Le projet sur les rythmes scolaires n'apporte pas de changement équilibré susceptible d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves. Il entraînerait une dégradation des conditions de travail des professeurs, il fait un pas dans la dangereuse direction de la décentralisation des enseignants et vers une remise en cause de leur statut. En faisant

supporter aux communes une prise en charge périscolaire des élèves, il rompt le principe de l'égalité de l'offre éducative sur le territoire national.

Résorber la précarité est une nécessité grâce à un plan de titularisation massif des dizaines de milliers de contractuels et non-titulaires,

Augmenter les salaires et le pouvoir d'achat,

13% de perte du pouvoir d'achat indiciaire depuis 2000, 20% des agents sont payés au niveau du SMIC et les qualifications ne sont plus respectées et reconnues ! Il est urgent de corriger cette situation.

Les négociations qui s'ouvrent le 7 février ne doivent pas esquiver la nécessité d'une mesure générale immédiate de hausse des traitements avec la revalorisation de la valeur du point d'indice (gelé depuis 3 ans), son indexation sur les prix, des mesures de rattrapage des pertes, une augmentation uniforme de 50 points ; des carrières linéaires déconnectées de l'évaluation et d'un pseudo mérite, la revalorisation salariale des métiers de l'éducation,

Abroger la journée de carence

Cette mesure est une nouvelle amputation du pouvoir d'achat ! Elle pénalise durement les agents en imposant une baisse de salaire comme s'ils étaient coupables d'être malades, elle pénalise plus souvent les femmes. Il est urgent d'abroger au plus vite cette disposition législative aussi injuste qu'inefficace.

Une meilleure rémunération du travail des agents publics aurait un effet positif sur la relance économique, participerait activement au financement de la protection sociale et apporterait in fine une contribution supplémentaire pour les recettes de l'Etat. Augmenter les salaires et les pensions dans la Fonction publique, c'est possible et cela passe par une autre politique fiscale mettant à contribution tous les revenus et visant plus de justice.

**Manifestation Jeudi 31 Janvier à 10 Heures,
à Marseille, Vieux Port.**